

Assemblée générale mixte du 11 mars 2026

Ordre du jour

À titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2025
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2025
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
5. Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Caisse des Dépôts et Consignations, actuellement représentée par Annabelle Viollet
6. Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, actuellement représentée par Lionel Raymond
7. Renouvellement du mandat d'Administrateur du Crédit Agricole des Savoie Capital, actuellement représenté par Stéphane Roger
8. Renouvellement du mandat d'Administrateur d'Anne Yannic
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024/2025 à Gisèle Rossat-Mignod, Présidente du Conseil d'administration

10. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024/2025 à Dominique Thillaud, Directeur général

11. Approbation de la politique de rémunération applicable à la Présidente du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2025/2026

12. Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2025/2026

13. Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2025/2026

14. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

15. Autorisation à consentir au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions

À titre extraordinaire

16. Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues

17. Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales ainsi qu'à leurs mandataires sociaux

18. Modification de l'article 11 des statuts – « Délibérations du Conseil d'administration » par adoption de certaines dispositions de la loi dite « Attractivité » du 13 juin 2024

À titre ordinaire

19. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales liées aux résolutions adoptées